

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 640 862

(21) N° d'enregistrement national : 89 17010

(51) Int Cl<sup>5</sup> : A 47 F 7/00; B 65 D 61/02, 69/00.

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 21 décembre 1989.

(71) Demandeur(s) : Société dite : GUISVAL, S.A. — ES.

(30) Priorité : ES, 22 décembre 1988, n° 8803828.

(72) Inventeur(s) : Ramón Valero Garcia.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 26 du 29 juin 1990.

(73) Titulaire(s) :

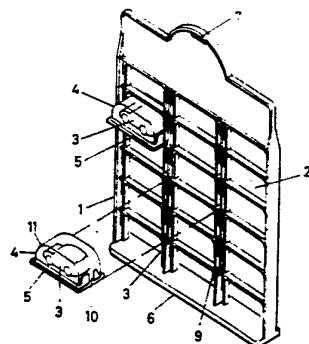
(60) Références à d'autres documents nationaux appartenants :

(74) Mandataire(s) : Cabinet Beau de Loménie.

(54) Etalage pour jouets constitués par des véhicules miniatures.

(57) Cet étalage permet l'installation et le maintien unitaire de chaque emballage transparent contenant un véhicule. Il comprend un corps de support vertical 1 qui est doté d'un pied de soutien et contient de multiples fenêtres 2 destinées à recevoir les emballages transparents 4 pourvus de bases 5 qui contiennent un véhicule 3, étant pourvu, en outre, de moyens de suspension 7.

Chaque fenêtre 2 présente, de chaque côté, des éléments flexibles 8, 9, en forme de ressorts de pression, lesquels, au cours de l'installation de l'emballage 4, se déforment par flexion et s'adaptent élastiquement de façon brusque dans des renforcements latéraux 10, 11 prévus dans chaque emballage transparent 4, pour le maintenir en place.



FR 2 640 862 - A1

D

**ETALAGE POUR JOUETS CONSTITUÉS PAR DES VÉHICULES MINIATURES****OBJET DE L'INVENTION**

La présente invention consiste en un étalage pour des jouets constitués par des véhicules miniatures, et ses caractéristiques particulières permettent l'installation et la fixation séparée de chaque emballage transparent contenant un véhicule, dans chaque fenêtre de l'étalage, sans possibilité de séparation ou de chute intempestive de cet ensemble par rapport à la fenêtre.

10

**ANTECEDENTS DE L'INVENTION**

Dans l'état actuel de la technique en rapport avec la fabrication d'emballages pour véhicules jouets, miniatures ou non, on utilise dans certains cas de simples étuis de matière plastique, ou des feuilles de cette matière qui sont adaptées, par un traitement sous vide, sur un ensemble de véhicules, ce qui donne lieu à une disposition semi-rigide qui peut être suspendue à un support.

On connaît aussi des supports de présentation qui sont constitués par un bloc de polyuréthane ou similaire, doté au cours de la phase de moulage de renflements ou de fenêtres, qui constituent des zones d'installation directe du véhicule, lequel peut être aussi pourvu d'un recouvrement protecteur transparent, les véhicules pouvant être retirés l'un après l'autre pour leur vente.

On peut citer aussi, dans le cadre de l'état actuel de la technique, des réalisations qui consistent en un dispositif d'exposition en forme de colonne verticale dotée d'ouvertures radiales d'installation du véhicule ou de l'étui transparent qui le contient. Cette colonne peut même avoir la possibilité de tourner par rapport à la base.

En réalité, dans ces étalages traditionnels, indépendamment de leur fabrication, qui exige un matériel important et des moules compliqués, lorsque le dispositif d'exposition est placé sur un comptoir, l'étalage est soumis

à des mouvements qui provoquent généralement le déplacement et même la chute de l'un des véhicules. Ces problèmes sont résolus par la réalisation qui constitue l'objet de la présente demande.

5

#### DESCRIPTION DE L'INVENTION

L'étalage pour véhicules miniatures jouets qui est décrit dans le présent mémoire est du genre qui comporte un corps de support vertical, d'une seule pièce, obtenu par moulage de matière plastique, et qui est doté de plusieurs 10 fenêtres destinées à recevoir, indistinctement, les véhicules contenus chacun dans un emballage protecteur transparent, ou le véhicule lui-même, le support étant pourvu d'un pied qui le soutient et d'ouvertures situées à sa partie supérieure pour qu'il puisse être suspendu si on 15 le désire. La caractéristique particulière de ce support consiste en ce que chaque fenêtre présente de chaque côté des éléments flexibles, qui agissent comme des ressorts de pression, qui sont destinés, au moment de l'installation de l'étui ou de l'emballage contenant le véhicule, à se 20 déformer par flexion et à s'enclencher élastiquement dans des renflements prévus dans chaque emballage transparent, qu'il soit de matière plastique rigide ou flexible formé sous vide.

Grâce aux éléments flexibles de pression on 25 obtient un maintien parfait des étuis contenant les véhicules dans leur position de présentation correcte, chacun de ces étuis pouvant être retiré séparément au moment de sa vente, sans provoquer la chute des autres véhicules ou des autres étuis.

30

Pour simplifier l'installation de l'emballage ou de l'étui avec le véhicule correspondant dans la fenêtre destinée à le contenir, les éléments flexibles ou les ressorts situés de chaque côté sont interrompus à la partie inférieure. En outre, en combinaison avec l'élément 35 horizontal ou traverse qui fait partie du cadre ou de la

fenêtre, est situé un guide par le moyen duquel est effectuée la pénétration de l'étui ou de l'emballage contenant le véhicule, lequel, dans cette position de présentation est visible des deux côtés du dispositif de support, ce dernier pouvant même être suspendu de façon à ce que l'on puisse y accéder par ses deux faces, tant dans cette position, que lorsqu'il est appuyé directement sur un comptoir.

Pour compléter la description qui va suivre et pour faciliter la compréhension de ses caractéristiques, il y est joint un jeu de plans dans lesquels sont représentés les détails les plus importants de la présente invention.

#### BREVE DESCRIPTION DES DESSINS

La figure 1 représente une vue en perspective de l'étalage, dans laquelle on voit un étui ou emballage transparent contenant un véhicule, cet étui étant logé dans l'une des fenêtres dont est doté le support, ainsi qu'un autre étui avec son véhicule séparé de corps du support dans la position qu'il occupe avant d'être installé dans la fenêtre.

La figure 2 représente une vue de face en section longitudinale d'une partie du corps de support, concrètement une fenêtre dans laquelle on voit l'emballage ou l'étui transparent avec sa base.

La figure 3 représente une vue en plan et en section du corps de support, dans la même zone que dans la vue précédente, dans laquelle la fenêtre contient un étui et dans laquelle on peut voir que les ressorts sont logés dans les renflements latéraux pratiqués dans l'emballage ou dans l'étui transparent.

#### DESCRIPTION D'UNE REALISATION PREFEREE

Dans les figures précédentes, dans lesquelles est illustrée une réalisation concrète de l'étagage pour véhicules miniatures jouets selon l'invention, et en accord avec la numérotation adoptée, on peut voir que cet étagage

est constitué par un corps de support vertical 1 qui présente une structure réticulée dans laquelle existe un secteur central pourvu d'une multiplicité de fenêtres 2, cette structure étant dotée à sa partie inférieure d'un pied 5 de soutien 6 qui permet de l'appuyer sur un comptoir ou meuble similaire, ce corps de support étant terminé par une paroi dans laquelle se trouve une ouverture 7 destinée à permettre de l'accrocher, cette paroi étant pourvue sur ses deux faces de panneaux publicitaires portant des références, 10 des textes ou autres motifs.

Ce corps de support vertical 1, comme on le voit dans les dessins, constitue un corps d'une seule pièce et il est pourvu de chaque côté de chacune des fenêtres 2 d'éléments flexibles 8,9, qui ont la forme de ressorts de 15 pression qui, au moment de l'introduction de l'étui ou de l'emballage 4 doté de sa base 5 et contenant intérieurement un véhicule, sont soumis à un mouvement de flexion et reviennent élastiquement de façon brusque à leur position initiale en pénétrant dans les renflements latéraux 20 correspondants 10,11, prévus dans l'emballage transparent 4 de l'étui contenant le véhicule 3.

Pour pouvoir obtenir une fixation et un fonctionnement convenables des éléments flexibles 8, 9, l'étui ou l'emballage est doté, dans sa carcasse ou dans son 25 recouvrement, de renflements 10, 11

En variante à la solution prévue dans ce qui précéde, on peut faire en sorte que le véhicule proprement dit dispose de moyens propres d'enclenchement des ressorts, situés, par exemple dans le pare-chocs, pour que le maintien 30 du véhicule puisse se faire par action directe des ressorts sur celui-ci.

En accord avec les caractéristiques propres et originales de l'étaillage selon l'invention, pour libérer de sa position de maintien un emballage transparent 4 contenant 35 un véhicule 3, appuyé sur la base 5, il suffit d'exercer une ..

poussée sur cet emballage, de façon à ce que les ressorts 8, 9 se déforment par flexion vers l'extérieur, en sortant des renflements 10, 11 prévus dans l'emballage 4, ce qui fait que l'ensemble constitué par l'emballage et le véhicule 5 se sépare du support 1. Par une opération inverse, pour placer dans les fenêtres 2 les étuis ou emballages 4, on introduit simplement l'emballage 4 et la base 5 à travers le guide formé entre la fenêtre 2 et les éléments flexibles 8, 9, jusqu'à ce qu'ils atteignent le point où se trouvent les 10 renflements 10, 11, moment où se produit élastiquement et de façon brusque le retour des éléments flexibles à leur position initiale, en assurant ainsi le maintien en place de l'étui.

REVENDICATIONS

1.- Etalage pour jouets constitués par des véhicules miniatures, qui comporte un corps de support vertical (1), d'une seule pièce, obtenu par moulage de matière plastique, qui est doté de multiples fenêtres (2) destinées à recevoir des véhicules (3) contenus chacun dans un emballage transparent (4) doté d'une base (5), ce support (1) étant pourvu d'un pied de soutien correspondant (6) et de moyens situés à sa partie supérieure pour le suspendre, et caractérisé en ce que chaque fenêtre (2) présente de chaque côté des éléments flexibles (8,9) en forme de ressort de pression qui, au cours du montage du véhicule (3) avec son emballage (4), se déforment par flexion et pénètrent élastiquement de façon brusque dans les renflements latéraux (10, 11) prévus dans chaque emballage transparent (4), en retenant ce dernier dans sa position de présentation.

2.- Etalage pour jouets constitués par des véhicules jouets, selon la première revendication, caractérisé en ce que les ressorts ou les éléments flexibles situés de chaque côté des fenêtres sont interrompus à leur partie inférieure et forment avec la fenêtre (2) un guide pour y introduire par glissement la base (5) de l'emballage transparent (4), lequel est maintenu dans la position adéquate d'exposition.

2640862

PL. 1/2

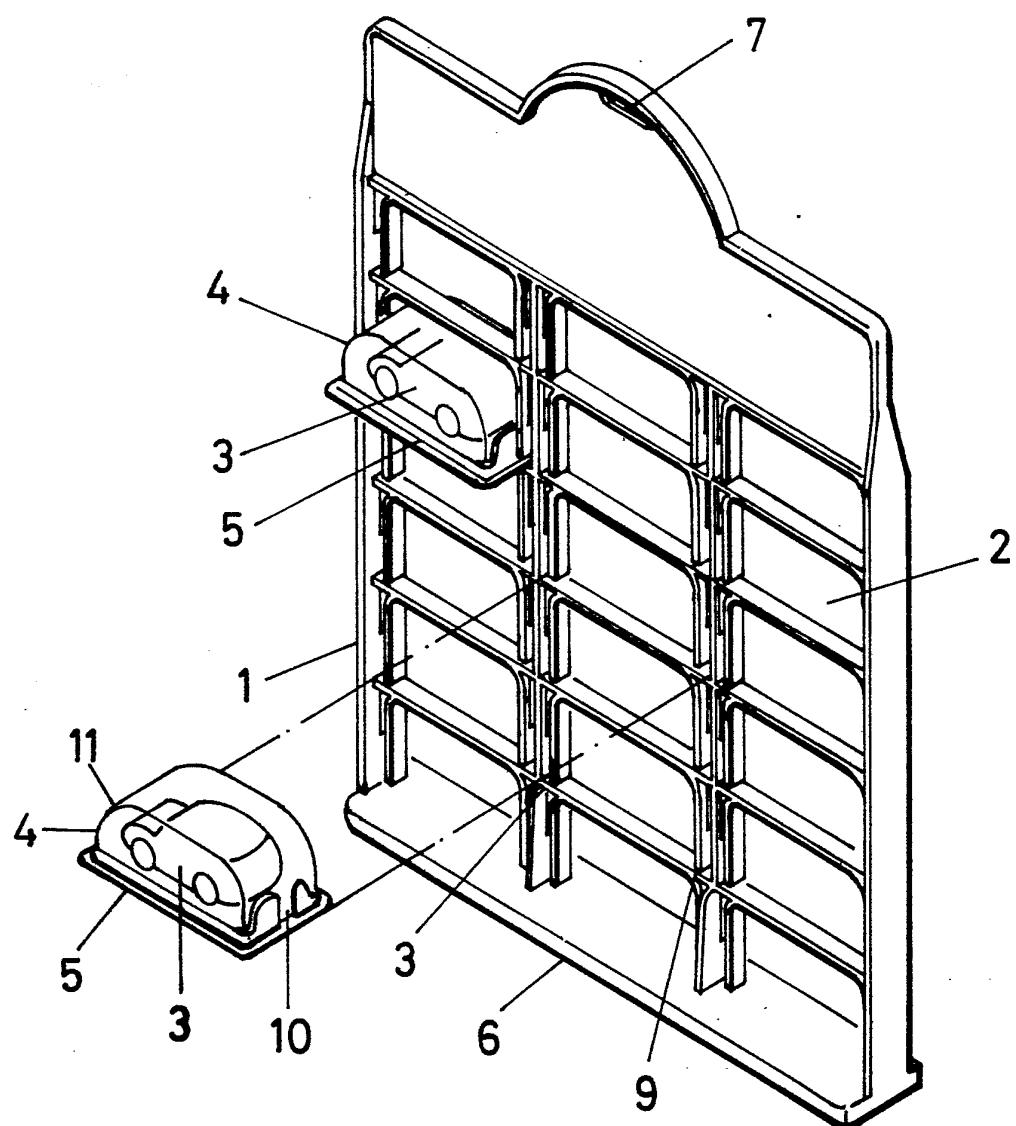


FIG.1

2640862

PL. 2/2

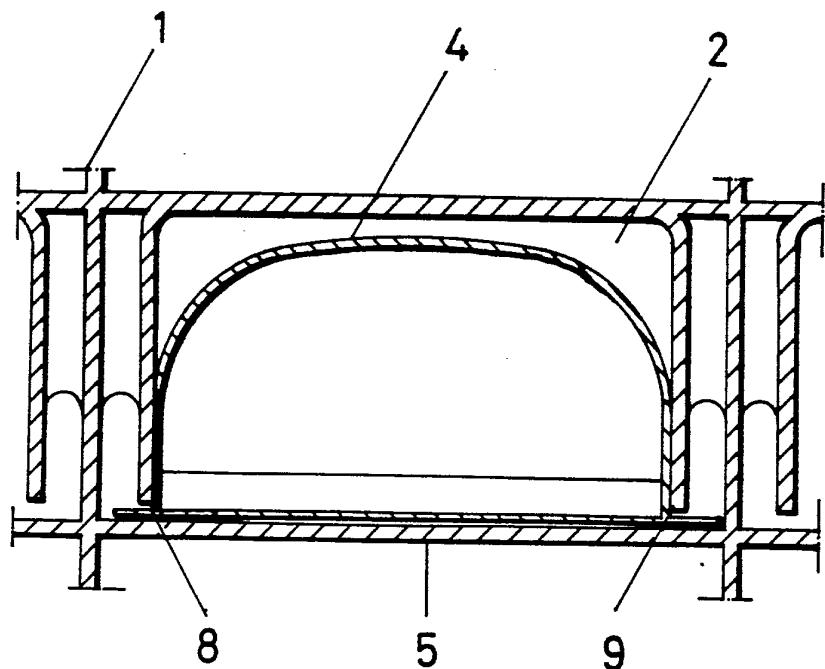


FIG. 2

